



---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Et maintenant ?

Après une consultation électronique des étudiants du CLSH qu'il a organisée hier, lundi 9 avril, le président de l'université de Lorraine a écrit un courrier aux étudiants de ce site pour leur dire que « 70,5 % des choix exprimés (...) [étaient] en faveur d'une reprise des activités normales de formation » dès demain, mercredi 11 avril à 8h. Il ajoute qu'il « souhaite trouver une issue rapide à la situation actuelle et arriver à des solutions pour lever le blocage en évitant de recourir à la force ». Voilà résumées en un message les contradictions d'un président qui ne reconnaît la légitimité des assemblées générales ou des "acteurs du blocage" (selon sa propre expression) que lorsque ça l'arrange.

Ainsi, dans un message du 3 avril adressé au CLSH, le président dénonçait le blocage du site, modalité d'action qu'il jugeait inacceptable. « Pour autant, écrivait-il, **je souhaite poursuivre le dialogue avec les acteurs du blocage** ». Par ce message, il disait que les « acteurs du blocage » sont des interlocuteurs avec qui on peut discuter. Et ces « acteurs du blocage » ont été confirmés dans leur action par l'AG du 5 avril (deux jours après le message du président) qui a reconduit le blocage à 61 % des 1200 voix (environ) exprimées. On observera que **la direction du CLSH a elle-même légitimé les AG en appelant par deux fois les étudiants et les personnels à y participer**. A chaque fois, le blocage a été voté.

Le lendemain de cette AG, le président, en guise de dialogue, annonçait une **consultation électronique de façon unilatérale**, sur les seuls étudiants du CLSH (excluant donc les personnels BIATSS et enseignants) et indiquant que les « représentants des organisations étudiantes seront invités à vérifier ces conditions ». Ainsi, **plus question de « dialoguer » avec les « acteurs du blocage »**, exclus non seulement de la discussion sur la consultation elle-même, mais aussi de son contrôle.

A l'issue immédiate de cette consultation électronique, le président a annoncé les résultats rappelés plus haut. Plus des deux-tiers des étudiants du CLSH sont en faveur de la reprise des cours dès ce mercredi matin. Et, tout à coup, les « acteurs du blocage » sont remis dans le jeu : « **J'appelle en conséquence le comité organisant le blocage du campus (...) pour que des négociations s'engagent dès demain [ce mardi 10]** ».

Autrement dit, les « acteurs du blocage » ne sont des interlocuteurs utiles que lorsqu'il s'agit de faire pression sur eux pour qu'ils cessent d'eux-mêmes le blocage ou lorsqu'il s'agit de leur faire appliquer les résultats d'une consultation à laquelle ils n'ont pas été associés et qu'ils contestent. Qu'attend donc le président ? Que va-t-il faire maintenant qu'il est confronté à deux expressions dont les résultats sont opposés, le vote de l'AG du 5 avril et la consultation qu'il a organisée le 9 avril ? Légitimité d'un vote contre légitimité d'une consultation. Le sondage d'opinion serait-il plus légitime que l'exercice du vote après débat ?

**Le mouvement contre la sélection à l'entrée en licence va grandissant dans les universités en France.** Les fausses vérités sur le tirage au sort et le taux d'échec en L1 ont été vigoureusement contestées, de sorte que la loi ORE apparaît pour ce qu'elle est : la mise en place d'une sélection, d'un tri social, dont l'objectif est de servir les intérêts économiques.

**Le collectif des personnels de l'UL contre la sélection et l'intersyndicale CGT-FSU-FO-Sud-Éducation soutiennent le mouvement étudiant et seront attentifs au fait qu'aucune violence physique ne soit exercée sur les étudiants, ainsi que le président s'y engage dans ses courriers.** Ensemble, nous demandons au président qu'il prenne la mesure de la contestation et qu'il écoute le mouvement social qui continue de se construire. Non pas en opposant les étudiants entre eux, mais en les écoutant, véritablement. Cela aurait pu commencer par un vote du CA de ce mardi 10 avril mettant en correspondance le discours tenu « il n'y aura pas de sélection à l'université de Lorraine » et les actes. Mais le « Oui à toutes et à tous » que nous demandions n'a pas été suivi, sans même accueillir de délégation des personnels et étudiants rassemblés devant le CA. Encore une occasion perdue de dialoguer. Nous rappelons également que le président avait été invité à une réunion-débat sur la loi ORE et Parcoursup par notre collectif et par l'intersyndicale. Ce fut un refus. Pas de dialogue avec les étudiants, pas de dialogue avec les personnels.

### Et maintenant, donc, Monsieur le Président ?

La réponse est tombée en cette fin d'après-midi : c'est la fermeture administrative jusqu'à nouvel ordre et le dépôt de plainte pour dégradation. Pour dialoguer mieux, sûrement...

**Le collectif des personnels de l'université de Lorraine contre la sélection, avec le soutien intersyndical CGT-FERC Sup, SNASUB-FSU, SNESUP-FSU, SNPREES-FO, Sud-Éducation Lorraine**